



FICHE SITE
site classé
27 120 000

LE BOULEVARD CHAMBEAUDOIN ET L'ALLEE DES SOUPIRS AVEC LEURS ARBRES A EVREUX

Liste des communes concernées : EVREUX

Superficie : 1,01 ha

Arrêté de classement du 15/04/1937 et décret du 07/03/1949 :

sont classés le boulevard Chambeaudouin et l'allée des Soupirs avec leurs arbres à Evreux (Eure)

La rangée méridionale des tilleuls du boulevard Chambeaudouin à Evreux (Eure), dans la partie comprise entre la rue de la Harpe et la rue de Barrey, est rayée de la liste des sites classés